

La veille municipale

Mercredi 23 mai 2012
volume 15, numéro 21
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Règlements municipaux fédéraux modifiés

2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 21 du 23 mai 2012

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 20 du 19 mai 2012

Gaudet Éditeur ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (n° sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, [R.R.Q., c. M-30.01, r. 2], remplacé.

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du fonds de recherche du Québec – Société et culture, Décision du 05-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2549, a. 13.

Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits du fonds de recherche du Québec – Société et culture, [R.R.Q., c. M-30.01, Décision du 05-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2549], nouveau.

Règlements municipaux fédéraux modifiés

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), L.C. 1999, ch. 33.

Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/92-636, abrogé.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, a. 1.

Règlement sur les émissions des petits moteurs hors route à allumage commandé, DORS/2003-355, aa. 1 (A), 9, 12, (A), 19, 24.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, aa. 2-6.

Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses, DORS/2005-149, aa. 8, 9, 11, 16, 18, 30, 34, 35, 36, 38, 39, ann. 3 (A), 4.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, aa. 7-19.

Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés, DORS/2008-197, aa. 1, 10, 14, 26, 27, 30 (A), 41, 44 (A), ann. 1, 2.

Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu des articles 160, 191 et 209 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et l'abrogation de la Liste des autorités responsables des déchets dangereux, DORS/2012-99 du 04-05-12, (2012) 144 Gaz. Can. II, 1232, aa. 20-29.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 2, fascicule n° 21 du 23
mai 2012**

**RÈGLEMENTS ET AUTRES
ACTES**

Prolongation de la mise en réserve de trois territoires à titre de réserve aquatique projetée et de vingt-neuf territoires à titre de réserve de biodiversité projetée.

A.M. 2012 du 11-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2551.

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Nomination de Me Jean-François Arteau comme vice-président de la Société d'habitation du Québec.

D. 429-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2567.

Modification du décret numéro 469-2005 du 18 mai 2005 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de Kruger inc. pour le projet de cogénération à la biomasse à l'usine Kruger Brompton sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.

D. 431-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2569.

Modification du décret numéro 591-2000 du 17 mai 2000 relatif à la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur d'Hydro-Québec pour la construction d'une centrale destinée à produire de l'énergie électrique sur le territoire de la Ville de Grand-Mère.

D. 432-2012 du 02-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2571.

Tenue d'élections partielles dans les circonscriptions électorales d'Argenteuil et de LaFontaine.

D. 458-2012 du 09-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2598.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement à un glissement de terrain survenu en mars 2012, derrière la résidence principale sise au 150, route Marie-Victorin, dans

la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent.

A.M. 0010-2012 du 08-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2599.

**Gazette officielle du Québec,
Partie 1, fascicule n° 20 du 19
mai 2012**

**AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME, LOI SUR L'...**

MRC de Portneuf (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 687.

Municipalité de Brigham (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 687.

Ville de Boisbriand (Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 687.

**VENTES POUR TAXES, AVIS DE
PUBLICATION**

MRC de la Haute-Gaspésie.

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 702.